



**MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SACDD CTT

Point de situation et calendrier de travail 2025_2026

27 juin 2025



**MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ORDRE DU JOUR

1. Focus sur certains éléments de gestion
2. Bilan de l'enquête encadrement DMR
3. Mesures indemnitaires 2025
4. Calendrier de travail 2025_2026

1. Focus : éléments de gestion

- Quelques points d'attention soulignés

Pour mémoire : bilan de corps réalisé en juillet 2024 – actualisation en date du 23 juin, jointe en annexe

Le 1^{er} grade :

- Recrutement dans le 1^{er} grade reste nécessaire pour certaines populations (militaires notamment)
- Attention particulière portée sur les quelques cas individuels maintenus dans le 1^{er} grade (détachement notamment)

1. Focus : éléments de gestion

- Quelques points d'attention soulignés

Pour mémoire : bilan de corps réalisé en juillet 2024 – actualisation en date du 23 juin, jointe en annexe

L'accès à la catégorie A :

- Pour mémoire, 4 CTT ont été retenus sur la LA des attachés sur 35 places en 2024, ce qui « n'est pas défavorable » (au regard du ratio appliqué à la filière générale)
- Toutefois, il peut exister une certaine difficulté ou latence entre la nomination à la LA et la bascule dans un emploi de catégorie A.

2. Synthèse enquête encadrement DMR

Descriptif de l'enquête

- Enquête relative aux unités de contrôle et aux agents qui en sont responsables menée par TR mi-janvier, sous la forme d'un questionnaire aux services des DREAL, afin de disposer d'éléments factuels
- Martinique et Guyane n'ont pas répondu

2. Synthèse enquête encadrement DMR

Éléments factuels issus de l'enquête

- 73 unités de contrôle (UC) dont 3 seulement ne sont pas pourvues d'un responsable (RUC). 37 de ces UC couvrent au moins deux départements
- La plupart des RUC (64 soit 91%) sont secrétaires administratifs de classe exceptionnelle (SACDD-CE), 3 sont SACS et 3 sont attachés (ex CTT)
- Ils encadrent en moyenne 4,5 CTT. 35 RUC encadrent 4 CTT et moins, 29 encadrent 5 à 9 personnes et 6 au moins 10 personnes
- Les RUC ont en moyenne 20 ans d'ancienneté comme CTT et 6,5 ans comme RUC
- 90% des RUC réalisent des contrôles. Ils représentent de façon pérenne la DREAL auprès du parquet (80%), du ou des CODAF (90%) et des autres partenaires de contrôle (90%)

3. Mesures indemnitaires 2025

Contexte :

- Les experts de la filière CTT ainsi que les chefs d'équipe des CTT sont, pour la plupart des cas, représentés par les SACDD de classe exceptionnelle et sont tous classés en GF 1, tandis que les chargés de contrôle sont classés en GF 2
 - Il existe actuellement un complément d'IFSE de 1 155 € lié à l'exercice des fonctions CTT, mais il est indifférencié entre les experts et les encadrants.
- ⇒ De fait, les fonctions d'encadrement sont donc peu valorisées et souffrent d'un déficit d'attractivité

A noter que l'on dénombre actuellement 75 chefs d'unités de contrôle (source DMR).

3. Mesures indemnitaires 2025

Proposition :

- certaines fonctions d'encadrement des filières CTT bénéficieront d'un complément d'IFSE revalorisé
- Il est proposé de porter le montant du complément IFSE des chefs d'unité de contrôle de transport terrestre, chargés de contrôle de véhicules, à 1 520€ bruts annuels, à compter du 1er janvier 2025 (année pleine)
- Souhait de la DRH de garantir un niveau d'équilibre global entre les différents corps de catégorie B sur fonctions équivalentes, et de ne pas créer de phénomène de décrochage entre les différentes filières. Le montant du complément d'IFSE est donc équivalent à celui des chefs de centre et d'entretien, et des chefs de centres des phares et balises (1 520 € bruts annuels également)

3. Mesures indemnitaires 2025

Proposition :

<i>Autres compléments</i>	
<i>Chef de centre des phares et balises</i>	1 520 €
<i>Fonctions de chef d'unité de contrôle des transports terrestres et de chargé de contrôle</i>	1 520 €
<i>Chef d'unité d de contrôle opérateurs e la filière « véhicules »</i>	1 520 €
<i>Fonction de chargé de contrôle de transport terrestre</i>	1 155 €
<i>Fonction de chargé d'inspection de sécurité des navires</i>	1 155 €
<i>Fonction de chargé de contrôle opérateurs de la filière « véhicules »</i>	1 155 €
<i>Port de l'uniforme (TSDD spécialité navigation, sécurité maritime et gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral (NSMG))</i>	115 €
<i>Affectation géographique en Corse</i>	275 €

Projet

4. Proposition d'un calendrier de travail

Souhait de la DMR et de la DRH de structurer les futurs échanges autour de la spécialité

Proposition (à débattre) :

- 2^e semestre 2025 : bilan du NES (à partir du bilan du corps actualisé)
- 1^e semestre 2026 : attractivité
- 2^e semestre 2026 : parcours professionnels



**MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI POUR VOTRE ATTENTION